



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 04 août 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

Journal de Québec, 4 août 2009 - La Mercedes des chômeurs

Faire tomber le gouvernement Harper et plonger le Canada une nouvelle fois en élections simplement pour obtenir des assouplissements aux normes de l'assurance-emploi est aussi ridicule de la part de Michael Ignatieff que Mario Dumont le fut en menaçant de renverser Jean Charest parce qu'il refusait d'abolir les commissions scolaires.

Les Canadiens n'appuieront par le chef libéral dans ce chantage, même si le nombre de prestataires atteint un record depuis douze ans.

Les libéraux fédéraux veulent ramener à 360 heures travaillées, partout au Canada, le seuil d'admissibilité à l'assurance-emploi. Il varie actuellement entre 420 et 700 heures, selon le taux de chômage dans chaque région.

D'abord, la proposition libérale trouvait un meilleur écho au plus fort de la récession, mais la Banque du Canada a annoncé il y a quelques jours que la crise était résorbée. Tous les emplois perdus n'ont certes pas été retrouvés, mais une réforme de l'assurance-emploi n'aurait pas une portée rétroactive de toute façon.

Par contre, les effets pervers d'un assouplissement des normes, comme l'accroissement du chômage saisonnier proportionnellement à la facilité à obtenir des prestations de chômage, sont assurés. La preuve a été faite dans les années 1980.

Le réputé économiste Pierre Fortin, de l'Université du Québec à Montréal, signe par ailleurs une chronique percutante sur le sujet dans le dernier numéro de L'actualité. La plupart des États américains (46) ont une norme d'admissibilité de l'ordre de 360 heures ou moins. Ce barème ne poserait pas un problème en soi. Les prestations sont alors beaucoup moins élevées, par contre, et la durée des versements, plus courte qu'au Canada. Ce sont les trois variables de tout programme d'assurance-emploi. Or, les partis d'opposition au Canada visent la Mercedes des programmes, soit le plus généreux sur les trois plans. Celui-ci devient alors un « désincitatif » au travail.

Les centrales syndicales et les partis politiques socialistes, NPD et Bloc, ont par ailleurs réussi ces dernières années à installer l'idée que les surplus de la caisse de l'assurance-emploi appartenaient aux travailleurs, que cet argent était le leur. C'est assez culotté. La part des employeurs est plus importante que celle des travailleurs. Les taux de cotisation sont de 1,73 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable pour les salariés et de 2,42 \$ pour les employeurs. Il s'agit pour ces derniers d'une très lourde taxe sur la masse salariale.

Celles-ci constituent toujours, en plus, un important frein à la création et au maintien d'emplois. Le chantage de Michael Ignatieff ne sera pas très populaire dans les milieux patronaux, où sont concentrés les souscripteurs aux caisses électorales.

Build up

Les libéraux, le Bloc et le NPD ont lancé une escalade autour d'une réforme de l'assurance-emploi, en vue de l'échéance de la fin de septembre, alors que Stephen Harper devra faire rapport sur les modifications promises au régime actuel. Parallèlement, tous les partis fédéraux se préparent activement au déclenchement d'élections.

Michael Ignatieff mise cependant sur un mauvais cheval, et plus les jours s'égrèneront, plus il lui sera difficile de reculer sans faire un Stéphane Dion de lui-même. Ce dernier s'est ridiculisé en aboyant continuellement comme un chihuahua devant le premier ministre, courant ensuite se cacher sous le lit dès que ce dernier le lui ordonnait.

Harper est en train de coincer Ignatieff de la même façon.

La Presse Canadienne, 4 août 2009 - La récession est loin d'être terminée au Canada

La récession est loin d'être terminée selon le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, qui estime que les prochaines élections devront se jouer sur des enjeux de justice économique.

Lundi soir, lors de la soirée de nomination du candidat néo-démocrate dans Hochelaga, M. Layton a invité les dirigeants de la banque du Canada à visiter une banque alimentaire, alors qu'ils affirmaient le 23 juillet dernier que la récession tirait à sa fin.

Selon M. Layton, la justice économique passe par l'investissement dans les infrastructures, les changements à l'assurance-emploi qu'il demande depuis l'automne dernier et la création de lois protégeant les consommateurs contre les frais cachés des institutions bancaires et les taux d'intérêt abusifs.

Jean-Claude Rocheleau, qui travaille dans l'industrie pétrolière depuis 30 ans, tente à nouveau sa chance dans Hochelaga, où il habite depuis huit ans, alors qu'il avait terminé troisième aux élections d'octobre 2008 dans cette circonscription fortement bloquiste.

Des élections partielles pourraient avoir lieu prochainement dans cette circonscription, puisque l'actuel député, le bloquiste Réal Ménard, a annoncé il y a un mois qu'il quitterait son poste pour se lancer en politique municipale, au sein du parti Vision Montréal, aux côtés de l'ex-péquistes Louise Harel.

Le Soleil, 3 août 2009 - Ignatieff aspire à abaisser le seuil d'admissibilité à l'assurance emploi

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, estime qu'un seuil d'admissibilité à l'assurance emploi fixé à 360 heures serait bénéfique pour l'économie canadienne plutôt que «désastreux», comme le craignent certains économistes et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

De passage en Gaspésie, hier, M. Ignatieff a indiqué que cet abaissement du seuil d'admissibilité pourrait être revu (à la hausse) une fois la récession terminée. Mais présentement, il trouve injuste que 150 000 Canadiens ayant versé des cotisations d'assurance emploi soient privés de prestations.

«Ces gens à temps partiel sont les plus vulnérables, a-t-il abordé, en faisant notamment référence aux femmes. Il faut penser, plus tard, à une réforme à long terme de l'assurance emploi. Pour le moment, c'est un stimulant économique important [...] M. Harper persiste à taper sur les sans-emploi», a déclaré le chef libéral à Bonaventure.

Il est resté évasif sur la possibilité de provoquer des élections dès l'automne. D'autre part, il s'est engagé à réduire la distance entre Ottawa et les régions comme la Gaspésie, notamment en ce qui a trait aux décisions portant sur les pêches, l'entretien des quais et le développement économique en général.

À propos des quais de pêche ou de transport, dont les lacunes d'entretien sont dénoncées depuis 10 ans, M. Ignatieff a dit «qu'on a parfois laissé les choses tomber». Mais il «faudra faire des choix parfois difficiles. Je ne veux pas promettre des investissements d'infrastructure dans chaque communauté».

Pour les quais, le développement économique et les transports au sens large, il prône des plans d'investissements stratégiques, plans dont la préparation reviendra en partie aux «élus municipaux, avec les chambres de commerce, avec tous les acteurs sociaux de la région. Le député fédéral fait partie de cette équipe».

Abordé en matinée sur la qualité inégale des services ferroviaires de VIA Rail par le maire de Gaspé, François Roussy, et en après-midi par Serge Arsenault, maire de Bonaventure, Michael Ignatieff affirme avoir constaté «l'importance du rail» dans la région. Mais là encore, il demande de déposer un plan stratégique de transport.

«Je ne veux pas jeter les sous un petit peu dans le rail, un petit peu dans les ports, parce que c'est une façon de perdre de l'argent. Mais si on a une stratégie d'ensemble pour le développement du transport de la Gaspésie, nous serons partie prenante.»

Il ne s'est pas engagé à faire passer de trois à sept le nombre hebdomadaire de trains de VIA Rail en Gaspésie.

Par ailleurs, Denis Coderre privilégie le retour de Denis Gaudreau comme candidat libéral dans la circonscription de Gaspésie?Îles-de-la-Madeleine lors des éventuelles élections.

Gilles Gagné

Agence QMI, 2 août 2009 - Pas d'élections cet automne pour Ignatieff...

Des élections à l'automne... le chef libéral Michael Ignatieff a écarté la question pour revenir à son crédo omniprésent lors de sa tournée en Bas St-Laurent et Gaspésie, le développement régional dans un secteur qui a connu des sommets de plus de 20 % de chômage (en Gaspésie surtout) au cours de l'hiver dernier.

«Il ne faut pas parler d'élections, lance Ignatieff, mais bien de développement régional. Il faut aussi parler de la réforme sérieuse de l'assurance-emploi. C'est justement ce qui manque au gouvernement actuel, le sérieux. Nous devons les (conservateurs) rencontrer jeudi prochain. Ils n'ont rien fait jusqu'à maintenant pour nous présenter des idées sur l'assurance-emploi. C'est nous seuls qui ont montré des idées claires sur le sujet. Alors, j'attends une réponse sérieuse du gouvernement et, après, on verra», signale le chef Ignatieff au Musée de la rivière Cascapédia, dans la Baie-des-Chaleurs.

Vers un Canada des régions?

M. Ignatieff semble prêcher pour mettre en place un gouvernement libéral fédéral beaucoup plus décentralisé.

«On peut faire du développement régional à Ottawa. Mais il faudrait le faire en Gaspésie avec le travail des élus municipaux, des chambres de commerces et de tous les acteurs sociaux de la région. Ça, c'est le commencement et il y a aussi le député fédéral (libéral) de la région qui doit faire partie de cette équipe. Il faut faire des choix structurants qui feront une différence», explique Michael Ignatieff.

Le chef de l'opposition officielle à Ottawa soutient qu'il faudra aussi penser de cette façon afin de régler le sort futur des pêcheurs, surtout les pêcheurs de homards qui ont connu une récente saison de pêche catastrophique.

Il prône un meilleur «management» entre les régions du pays et Ottawa. Il explique que cette nouvelle façon de faire «ne doit surtout pas se faire à Ottawa. Il faut être sur les quais, dans la région, avec les pêcheurs afin de voir ce que nous pouvons faire pour les aider. Parce que le fédéral est trop distant. C'est ça que j'ai appris, cette grande distance entre la Gaspésie et Ottawa.»

Alain Lavoie

Radio-Canada, 2 août 2009 - Ignatieff enfourche ses chevaux de bataille

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, a entamé samedi, dans l'Est du Québec, une tournée du pays. Il s'agissait de la première visite en 10 ans d'un chef libéral fédéral dans la région. Il s'est adressé à des militants à Mont-Joli, à Amqui et à Matane. Il est revenu sur l'importance de soutenir les économies régionales, partout au pays. À son avis, les programmes d'aide aux industriels doivent être bonifiés.

Le chef libéral a également réitéré son souhait d'une meilleure accessibilité à l'assurance emploi: « Nous avons, dans différentes régions au Québec, un taux de chômage qui monte à 15 %, 16 %. Il faut faire quelque chose que le système d'assurance emploi s'adapte aux nouvelles conditions et nous sommes en pleine récession », a-t-il déclaré.

Michael Ignatieff a toutefois refusé, une fois de plus, de s'engager à défaire le gouvernement de Stephen Harper sur la question de l'assurance emploi. « Je négocie de bonne foi avec M. Harper. Je ne vois aucune flexibilité de sa part. Je crois que les Canadiens attendent mieux de leur gouvernement », a-t-il dit, relançant la balle dans le camp conservateur.

Le comité sur l'assurance emploi formé de libéraux et de conservateurs siègera jeudi.

Michael Ignatieff était accompagné de Nancy Charest, candidate dans l'ouest de la Gaspésie, qui s'est inclinée par 600 voix devant le Bloc québécois, l'an dernier. Mme Charest croit que son chef peut faire revivre la ferveur libérale dans la région. « Le message, c'est que le Parti libéral du Canada est conscient des enjeux de notre région, de l'importance d'intervenir rapidement », dit-elle.

Le chef libéral n'a pas nié que sa tournée pouvait laisser présager des élections à l'automne. Il a toutefois ajouté qu'il espérait des « résultats » davantage qu'un scrutin

Les Affaires, 1er août 2009 - Les réformes à l'assurance-emploi hausseraient le chômage saisonnier

Certains économistes et dirigeants de petites entreprises craignent que Michael Ignatieff soit en train de restaurer des réformes à l'assurance-emploi qui ont été catastrophiques pour l'économie et qui ont coûté cher au Parti libéral, il y a 38 ans.

Le chef du Parti libéral presse le gouvernement minoritaire de Stephen Harper d'adopter une norme nationale de 360 heures -ou neuf semaines- pour pouvoir être admissible aux prestations d'assurance-emploi.

Ces changements ressemblent beaucoup à ceux qui avaient été mis en vigueur par les libéraux sous Pierre Trudeau en 1971. A cette époque, le Parti libéral avait adopté une norme de huit semaines pour pouvoir être admissible aux prestations d'assurance-emploi. Cela avait eu pour conséquence de faire augmenter le chômage saisonnier à des taux jamais atteints auparavant et avait contribué à faire perdre au gouvernement Trudeau son statut majoritaire à la Chambre des communes aux élections de 1972.

Selon l'économiste de l'Université d'Ottawa, David Gray, la politique adoptée en 1971 était catastrophique et répéter cette expérience aujourd'hui serait désastreux pour l'économie canadienne.

A l'époque, les réformes du ministre du Travail de l'époque, Bryce Mackasey, avaient été jugées comme étant la cause de l'augmentation du taux de chômage d'un ou de deux points de pourcentage. Le nombre de travailleurs saisonniers avait également augmenté. Les employeurs modifiaient les contrats de leurs employés, qui travaillaient alors les huit semaines requises avant de faire une demande d'assurance-emploi.

La présidente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Catherine Swift, croit quant à elle que la réforme avait fait doubler instantanément le nombre de pêcheurs saisonniers puisque du jour au lendemain, l'assurance-emploi était disponible.

La FCEI, qui avait dénoncé ces réformes dans les années 1970, lutte à nouveau contre l'idée d'imposer une norme nationale de 360 heures. Selon Mme Swift, cette proposition est «tout simplement ridicule».

Celui qui était président de la FCEI lorsque Trudeau a imposé ces changements, John Bulluch, est quant à lui incrédule. Pour lui, l'histoire se répète sans que les libéraux aient appris leur leçon.

Mais le Parti libéral soutient qu'il a fait ses devoirs et qu'il a inclus des mesures afin d'éviter une répétition de ce qui est arrivé.

Par exemple, la norme nationale de 360 heures ne serait qu'une mesure temporaire. Elle ne serait plus en vigueur lorsque l'économie aura repris du mieux et qu'elle aura permis la création d'emplois.

La députée libérale de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine, Marlene Jennings, croit que cela ne créera pas de «distorsion» auprès de la main-d'oeuvre et dans l'économie si cette mesure est temporaire. Mme Jennings fait parti du groupe de travail bipartisan mandaté pour négocier les réformes à l'assurance-emploi.

Néanmoins, M. Gray ainsi que l'analyste politique du C.D. Howe Institute, Colin Busby, sont d'accord avec la demande de Michael Ignatieff d'avoir une seule norme nationale pour être admissible à l'assurance-emploi. Actuellement, les travailleurs sont admissibles en fonction du taux de chômage local.

Ces deux experts estiment toutefois qu'il faudrait augmenter le nombre minimum d'heures travaillées à plus de 420 heures, qui est la norme actuelle.

Joan Bryden

La Presse Canadienne, 31 juillet 2009 - Menaces de Gilles Duceppe

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, menace de faire tomber le gouvernement du premier ministre Stephen Harper à moins de modifications à l'assurance-emploi.

Dans un message affiché sur le site Web du Bloc aujourd'hui, M. Duceppe indique que le comité formé conjointement par les conservateurs et les libéraux pour examiner le système d'assurance-emploi n'est qu'«une coquille vide destinée à leur faire gagner du temps.»

«Ce comité n'a pour effet que de prolonger l'injustice vécue par les chômeuses et chômeurs qui n'ont actuellement pas accès au régime», écrit M. Duceppe dans la section blogue du site.

M. Duceppe, qui estime que les travailleurs devraient avoir accès aux prestations d'assurance-emploi après 360 heures de travail, écrit qu'il attendra le rapport sur l'assurance-emploi qui doit être déposé à l'automne avant de tirer les conclusions qui s'imposent.

«Si on se retrouve en élections, le Bloc québécois sera prêt. Il l'est déjà. Et moi aussi», écrit le chef du Bloc.

Les commentaires de Gilles Duceppe suivent les propos du chef libéral Michael Ignatieff, qui a

laissé entendre qu'il pourrait forcer la tenue d'une élection cet automne, et ceux de Stephen Harper, qui a averti qu'une élection pourrait nuire à la fragile reprise économique au Canada. Il faudra toutefois les votes combinés des députés du Bloc, du Parti libéral et du NPD pour défaire le gouvernement.

Le message diffusé par Gilles Duceppe est susceptible de mettre fin aux rumeurs voulant que le chef du Bloc démissionne de son poste. Dans son message, M. Duceppe dit qu'il a très hâte de reprendre la route pour rencontrer les Québécois et discuter des propositions du parti.

Les responsables du Bloc indiquent que M. Duceppe aura un horaire chargé cet automne.

Les Affaires, 31 juillet 2009 - Chômage : sommet de 10 ans dans la zone euro

Le chômage a atteint son niveau le plus élevé depuis dix ans dans la zone euro, à 9,4% en juin, contre 9,3% en mai et 7,5% en juin 2008, selon l'institut européen de la statistique.

Il est également en hausse dans l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne, 8,9% de la population active en juin, contre 8,8% en mai et 6,9% en juin 2008.

Il s'agit du taux le plus élevé dans la zone euro depuis juin 1999, et dans l'UE27 depuis juin 2005. Selon les estimations d'Eurostat, 21,526 millions d'hommes et de femmes se trouvaient au chômage en juin 2009 dans l'UE27, dont 14,896 millions dans la zone euro.

Le nombre de chômeurs a augmenté de 246.000 dans l'UE27 et de 158.000 dans la zone euro en juin. Sur un an, il a bondi de 5,024 millions dans l'UE27 et de 3,170 millions dans la zone euro.

La Presse Canadienne, 31 juillet 2009 - Le gouvernement Harper rate des occasions de relancer notre économie

Réagissant à la nouvelle selon laquelle l'économie canadienne s'est contractée pour le dixième mois consécutif en mai, le porte-parole libéral responsable des finances, John McCallum, a accusé le gouvernement de Stephen Harper de ne rien faire pour remettre les chômeurs au travail et de rater des occasions importantes de relancer notre économie.

« La récession a frappé le Canada plus durement que les économistes le pensaient, et le manque de perspective du gouvernement Harper en matière de croissance économique y est pour quelque chose, a dit M. McCallum. L'absence totale et choquante d'idées chez le gouvernement fédéral a fait dérailler le pays. »

M. McCallum réagissait au nouveau rapport de Statistique Canada qui indique que l'économie

s'est contractée de 3,5 % par rapport à l'an dernier. Il s'agit du pire résultat depuis 1982. En mai, l'économie canadienne a connu une contraction de 0,5 %, ce qui met le pays vers une baisse annualisée de 3,3 % pour le deuxième trimestre de 2009, ce qui est trois fois pire que les États-Unis pour la même période.

« Où sont les progrès dans le développement de nos liens commerciaux avec les marchés émergents tel la Chine et l'Inde ? a demandé M. McCallum. Où sont les mesures incitatives pour les industries de l'avenir, les emplois verts, les technologies de pointe pour la santé ? »

L'énergie, les mines, la construction, la fabrication et les transports ont tous connu une baisse d'activité en mai.

« N'ayant aucune idée constructive pour relancer ces secteurs, le gouvernement Harper fait des calculs politiques sur le dos de l'assurance-emploi, retarde les projets d'infrastructure et écrase le pays sous un déficit causé par son incompétence, a conclu M. McCallum. Notre productivité continue de baisser, et le gouvernement fédéral ne prend aucune initiative pour favoriser nos exportations et l'émergence de nouveaux secteurs. »

Les Affaires, 30 juillet 2009 - Le nombre de salariés est en baisse au Canada

Le nombre total de salariés non agricoles inscrits sur les listes de paie au Canada au mois de mai a diminué de 64 000, en baisse de 0,4 pour cent par rapport à avril, indiquent des données de Statistique Canada.

Ce recul porte à 423 900 les baisses totales accusées depuis le sommet atteint en octobre 2008.

En mai, des pertes d'emplois ont été observées dans 192, ou 63 pour cent, des 305 industries visées par l'enquête (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail).

Au cours du mouvement actuel de repli économique, a souligné l'agence fédérale, la plus forte proportion d'industries ayant subi des diminutions de l'effectif, soit 75 pour cent, a été enregistrée en janvier.

L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont enregistré les plus fortes diminutions de l'emploi salarié en mai. Des baisses

à ce chapitre ont également été observées en Alberta, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Ecosse.

En revanche, le nombre d'employés salariés a augmenté au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan.

La rémunération hebdomadaire moyenne au Canada, y compris les heures supplémentaires, des employés salariés s'est établie à 820,38 \$ en mai, en hausse de 1,6 pour cent par rapport à mai 2008.

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans neuf des 10 provinces entre mai 2008 et mai 2009.

La hausse la plus marquée a été constatée en Alberta (+5,5 pour cent), et la deuxième en importance, à Terre-Neuve-et-Labrador (+4,9 pour cent). Au Québec, la rémunération hebdomadaire moyenne a fléchi de 0,8 pour cent en mai par rapport au niveau enregistré un an plus tôt. Au Nouveau-Brunswick, une hausse de 3,2 pour cent a été enregistrée. En Ontario, elle a été de 1,3 pour cent.

Les Affaires, 30 juillet 2009 - Toujours plus de nouveaux chômeurs aux États-Unis

Les nouvelles augmentations au chômage ont augmenté la semaine dernière de 25 000, à 584 000, aux États-Unis, selon le département du Travail.

Ce résultat est plus mauvais que ce qu'avaient anticipé la plupart des analystes américains, le consensus tournant autour de 575 000.

Ainsi, la moyenne des quatre dernières semaines s'élève à 559 000 nouvelles inscriptions hebdomadaires.

Le taux de chômage indemnisé demeure stable par rapport à la semaine précédente, à 4,7%. On compte 6,2 millions d'Américains au chômage indemnisé.

Olivier Schmouker

La Tribune, 30 juillet 2009 - Le chômage double en Estrie

Les travailleurs estriens apparaissent comme les plus affectés du Québec par le contexte économique, avec une hausse de 88,9 % du nombre de prestataires de l'assurance-emploi en l'espace d'un an.

Telles sont les données inquiétantes de Statistique Canada sur l'évolution du nombre de chômeurs, compilées par l'économiste Gilles Lecours d'Emploi-Québec Estrie. Les chiffres portent sur la période de juin 2008 à juin 2009.

Le nombre de chômeurs estriens est passé de 8885 prestataires à 16788 au cours de cette période.

Quatre des sept zones de Centre local de développement (CLD) estriennes apparaissent parmi les six CLD les plus touchés du Québec.

Le nombre de travailleurs participant au programme d'aide fédéral de travail à temps partagé vient grossir les rangs du nombre de chômeurs, souligne l'économiste Lecours, «pour environ 4000 entre février et mai». Cela expliquerait donc la moitié de la hausse estrienne.

En vertu de ce programme, les travailleurs reçoivent leur salaire sur quatre jours de la semaine, et reçoivent de l'assurance-emploi le cinquième jour, ce qui évite à l'entreprise de faire des mises à pied.

La zone estrienne la plus affectée est celle du CLD de Coaticook, avec une variation de 200,5 %, puisque le nombre de prestataires d'assurance-emploi y est passé de 442 en juin 2008 à 1328 en juin 2009.

La région du CLD de Windsor suit avec une variation de 129,5 %, puis celle de Lac-Mégantic à 109,4 %. Magog est au 53e rang sur 153, avec une hausse de 59,7 %, puis Asbestos se trouve au 84e rang, et East Angus est au 93e rang à 39,8 %.

Après l'Estrie à la queue de ce triste classement parmi les 17 régions administratives du Québec, les régions les plus touchées sont le Centre-du-Québec (74,4 %), la Montérégie (68,8 %), Laval (68,5 %) et Montréal (58,1 %).

Pour l'ensemble du Québec sur la même période, le nombre de chômeurs a augmenté de 45,4 %, passant de 212331 prestataires d'assurance-emploi à 308775.

Aide sociale

Le nombre de prestataires d'aide sociale aptes au travail ou avec une contrainte temporaire a aussi augmenté entre juin 2008 et juin 2009, «dans une proportion de 4,8 % en Estrie», précise Gilles Lecours. Leur nombre est passé de 8872 à 9300.

«La majorité des prestataires se retrouve dans les tranches d'âge des 25 à 54 ans», note-t-il.

«Une fois que les prestations d'assurance-emploi seront épuisées, on peut maintenant s'attendre à une augmentation du nombre de prestataires d'aide sociale, à moins d'une reprise soutenue de l'économie», reconnaît M. Lecours.

Albert Bérubé

Branchez-vous.com, 30 juillet 2009 - Assurance-emploi: pas d'entente

Les Canadiens pourraient bien être de retour aux urnes cet automne puisque les conservateurs et

les libéraux n'arrivent pas à s'entendre sur la réforme de l'assurance-emploi.

La ministre des Ressources humaines Diane Finley a catégoriquement refusé la proposition des libéraux d'abaisser à 360 heures le seuil d'admissibilité à l'assurance-emploi.

À l'issue du caucus de son parti, Mme Finley a qualifié cette idée de fabulation intellectuelle.

Elle a ajouté qu'il n'était aucunement question que son gouvernement appuie un projet qui pourrait entraîner une hausse des impôts à un moment où les Canadiens ne peuvent se le permettre.

La ministre a déclaré avoir bon espoir que les deux partis en viennent à une entente, mais les libéraux devront oublier cette idée des 360 heures.

Le chef libéral a pour sa part répliqué que Mme Finley devait revenir à la table des négociations et être plus sérieuse.

Il a affirmé qu'il n'hésiterait pas à renverser le gouvernement conservateur en septembre si celui-ci n'était pas prêt à mettre de l'eau dans son vin. Il a ajouté être flexible sur le nombre d'heures, mais très peu.

La proposition des libéraux prône une norme nationale de 360 heures de travail pour être admissible aux prestations d'assurance-emploi alors que les critères actuels exigent entre 420 et 700 heures, selon le taux de chômage régional.

Conformément à l'accord survenu en juin entre Stephen Harper et Michael Ignatieff, les libéraux pourront procéder à un vote de confiance deux jours après le dépôt du rapport du budget la semaine du 28 septembre.

Trois autres rencontres sont prévues d'ici la fin de l'été pour régler l'épineux dossier de l'assurance-emploi.

Ce groupe de six personnes devra également discuter de l'élargissement du régime aux travailleurs autonomes, particulièrement aux nouvelles mamans qui n'ont pas droit à des prestations de maternité.

Laura Boudreau

**La Presse Canadienne, 30 juillet 2009 - Seuil de 360 heures pour le chômage :
«Fabulation intellectuelle» -La ministre Diane Finley**

À l'instar du premier ministre Stephen Harper, la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a réitéré, hier, que le gouvernement n'avait pas les moyens de répondre aux demandes des

partis d'opposition en ce qui a trait aux changements qu'ils réclament à l'assurance-emploi.

Les conservateurs ont fermé catégoriquement la porte hier à la proposition des libéraux d'abaisser à 360 heures le seuil d'admissibilité à l'assurance-emploi.

À l'issue du caucus de son parti, la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a qualifié cette idée, mise de l'avant par les trois partis d'opposition, de « fabulation intellectuelle ».

« Le fait, c'est que les Canadiens ne peuvent pas supporter (financièrement) un point d'entrée à l'assurance emploi de neuf semaines », a-t-elle martelé, lors d'un bref point de presse.

La ministre a indiqué que les libéraux et leur chef Michael Ignatieff devraient mettre de l'eau dans leur vin et faire des suggestions « concrètes, détaillées et financièrement responsables » s'ils souhaitent véritablement éviter une élection cet automne.

Mme Finley a d'autre part souligné que son parti n'appuierait pas un projet susceptible d'entraîner une hausse des impôts « à un moment où les Canadiens peuvent le moins se le permettre ».

Cette position est identique à celle que défendait le premier ministre Stephen Harper avant l'ajournement des travaux, en juin.

Mme Finley a refusé de donner les progrès accomplis jusqu'à maintenant par le comité bipartite formé à la fin de la session parlementaire pour améliorer le régime d'assurance-emploi.

Elle s'est contentée de dire que le groupe prévoyait faire rapport sur ses travaux à l'automne, comme prévu dans son mandat.

« J'ai espoir que nous trouverons un terrain d'entente, mais les libéraux devront abandonner cette idée du 360 heures », a-t-elle répété.

Outre la ministre, ce comité comprend le représentant de Nepean-Carleton, Pierre Poilievre, et le sous-ministre Malcolm Brown.

Les libéraux sont pour leur part représentés par les députés Marlene Jennings et Michael Savage, ainsi que par Kevin Chan, le directeur des politiques de M. Ignatieff.

Le comité s'est réuni pour la première fois la semaine dernière. Le jour même de la rencontre, Michael Ignatieff a affirmé que son parti était prêt à faire preuve d'un peu de flexibilité sur le nombre d'heures, mais « très peu ».

En plus du seuil d'admissibilité, les deux partis ont convenu de discuter de l'élargissement du régime d'assurance-emploi aux travailleurs autonomes, et particulièrement aux nouvelles mamans qui ne sont pas salariées et n'ont donc pas droit à des prestations de maternité.

Cette idée, déjà en vigueur au Québec, était d'ailleurs contenue dans la plate-forme électorale rendue publique par les conservateurs l'automne dernier.

Un accord satisfaisant entre les libéraux et les conservateurs au sujet du régime permettrait probablement au gouvernement Harper de continuer à gouverner au moins jusqu'au printemps 2010.

La Presse Canadienne, 30 juillet 2009 - Libéraux et conservateurs se chamaillent au sujet de la réforme du chômage

Conservateurs et libéraux continuent à se chamailler au sujet de la réforme de l'assurance-emploi à laquelle ils ont pourtant promis de travailler en collaboration cet été, dans l'espoir d'éviter un scrutin automnal.

La ministre des Ressources humaines Diane Finley a fermé catégoriquement la porte mercredi à la proposition des libéraux d'abaisser à 360 heures le seuil d'admissibilité à l'assurance-emploi.

A l'issue du caucus de sa formation, Mme Finley, a qualifié cette idée, mise de l'avant par les trois partis d'opposition, de "fabulation intellectuelle".

"Le fait, c'est que les Canadiens ne peuvent pas supporter (financièrement) un point d'entrée à l'assurance emploi de neuf semaines", a-t-elle martelé, lors d'un bref point de presse.

La ministre a indiqué que les libéraux et leur chef Michael Ignatieff devraient mettre de l'eau dans leur vin et faire des suggestions "concrètes, détaillées et financièrement responsables" s'ils souhaitent véritablement éviter une élection cet automne.

Mme Finley a d'autre part souligné que son parti n'appuierait pas un projet susceptible d'entraîner une hausse des impôts "à un moment où les Canadiens peuvent le moins se le permettre".

Cette position est identique à celle que défendait le premier ministre Stephen Harper avant l'ajournement des travaux parlementaires, en juin.

Mme Finley a refusé de donner les progrès accomplis jusqu'à maintenant par le comité bipartite formé à la fin de la session parlementaire pour améliorer le régime d'assurance-emploi.

Elle s'est contentée de dire que le groupe prévoyait faire rapport sur ses travaux à l'automne, comme prévu dans son mandat.

"J'ai espoir que nous trouverons un terrain d'entente, mais les libéraux devront abandonner cette

idée du 360 heures", a-t-elle répété.

S'il faut en croire le chef de l'opposition, Michael Ignatieff, les choses ne progressent cependant pas aussi rondement que prévu au sein du groupe de six personnes, dont sont membres Mme Finley, son collègue de Nepean-Carleton, Pierre Poilievre, le sous-ministre Malcolm Brown ainsi que les députés libéraux Marlene Jennings et Michael Savage et le directeur des politiques de M. Ignatieff, Kevin Chan.

Le comité s'est réuni pour la première fois la semaine dernière, six semaines après l'annonce de sa mise sur pied. Le jour même de la rencontre, Michael Ignatieff a affirmé que son parti était prêt à faire preuve d'un peu de flexibilité sur le nombre d'heures, mais "très peu".

En plus du seuil d'admissibilité, les deux partis ont convenu de discuter de l'élargissement du régime d'assurance-emploi aux travailleurs autonomes, et particulièrement aux nouvelles mamans qui ne sont pas salariées et n'ont donc pas droit à des prestations de maternité.

En entrevue mercredi au réseau de télévision CTV, le chef libéral a en effet déclaré qu'il n'était "pas déraisonnable" d'imaginer que son parti fasse tomber le gouvernement en septembre.

Selon lui, 150 000 Canadiens sans emplois n'ont accès à aucun soutien financier du gouvernement fédéral et la situation risque d'empirer d'ici la fin de l'année.

"Cela fait six semaines que nous discutons avec ces gens et ils n'ont pas fait une seule suggestion sur la manière d'aider les travailleurs autonomes. Nous n'avons pas eu de discussions sérieuses", a-t-il confié.

Karine Fortin

Cyberpresse, 30 juillet 2009 - Plus de chômeurs dans votre entourage?

En un mois, le nombre de prestataires de l'assurance emploi a bondi de 10% au Canada pour atteindre un niveau record depuis 12 ans.

Si le pays est sorti de la récession, foi de Banque du Canada, les travailleurs canadiens ne s'en rendront probablement pas compte avant un bon bout de temps. On s'attend à ce que le taux de chômage, présentement à 8,0 %, poursuive son ascension pour éventuellement frôler les 10%. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, ne s'en cache pas d'ailleurs.

À peine la moitié des chômeurs reçoivent des prestations d'assurance emploi. Cette proportion ne risque pas de grimper dans l'immédiat puisque le gouvernement conservateur a rejeté aujourd'hui la proposition des libéraux de réduire le seuil d'admissibilité à 360 heures.

Ce sont les travailleurs de moins de 25 ans qui sont le plus touchés par les mises à pied. Les étudiants éprouvent également plus de difficulté à se dénicher un emploi cet été. Mes enfants de 18 et 17 ans peuvent en témoigner...

Au Québec, la crise de l'emploi est moins virulente, mais néanmoins réelle. Dans votre entourage, des proches, des amis, des collègues, peut-être vous-même, ont-ils perdu leur emploi ou craignent-ils de le perdre ?

Jean-Pascal Beaupré

Cyberpresse, 29 juillet 2009 - Chômage: les conservateurs rejettent le seuil de 360 heures

Les conservateurs ont fermé catégoriquement la porte à la proposition des libéraux d'abaisser à 360 heures le seuil d'admissibilité à l'assurance-emploi.

À l'issue du caucus de son parti, la ministre des Ressources humaines Diane Finley a qualifié cette idée, mise de l'avant par les trois partis d'opposition, de «fabulation intellectuelle».

Elle a indiqué que les libéraux et leur chef Michael Ignatieff devraient mettre de l'eau dans leur vin et «faire des suggestions concrètes, détaillées et financièrement responsables» s'ils souhaitaient véritablement éviter une élection cet automne.

Cette position est identique à celle que défendait le premier ministre Stephen Harper avant l'ajournement des travaux, en juin.

Mme Finley a refusé de donner les progrès accomplis jusqu'à maintenant par le comité bipartite formé à la fin de la session parlementaire pour améliorer le régime d'assurance-emploi.

Elle s'est contentée de dire que le groupe prévoyait faire rapport sur ses travaux à l'automne, comme prévu dans son mandat.

Outre la ministre, ce comité comprend le représentant de Nepean-Carleton Pierre Poilievre et le sous-ministre Malcolm Brown.

Les libéraux sont pour leur part représentés par les députés Marlene Jennings et Michael Savage, ainsi que par Kevin Chan, le directeur des politiques de M. Ignatieff.